

Cette mémoire dote le Rio de nombreux autres atouts. Le traitement et le stockage intégral de la musique le dispensent de tout dispositif mécanique. En "lecture", l'appareil est ainsi insensible aux chocs et aux vibrations. D'autre part, la qualité sonore ne s'altère pas au fil des écoutes. Enfin, les mémoires actuelles ont une consommation électrique très faible : une seule pile de 1,5 volt donne au Rio une autonomie de plus de douze heures.

DES SERVEURS PIRATES

Difficilement attaquant sur le plan juridique, car il est plus un périphérique informatique qu'un enregistreur, le Rio inquiète : il illustre les risques qu'entraîne l'utilisation d'Internet en matière de droits de reproduction. Il ne s'agit encore que de musique, mais, demain, le Rio, ou l'un de ses descendants, se chargera des textes, des images, des films.

Si Diamond encourage la création de sites où le téléchargement d'une œuvre est assujéti à un paiement par l'internaute, la souplesse d'Internet favorise surtout le développement de "serveurs pi-

rates" proposant des titres à moindre coût, voire gratuitement.

Le codage MP3 qu'exploite le Rio est dans le domaine public. Tout internaute peut aisément trouver sur le réseau des logiciels aussi bien de codage que de lecture en MP3. De même, tout ordinateur est capable de transformer un disque compact ou une cassette en fichier MP3 téléchargeable. C'est la porte ouverte au piratage... Or, il est extrêmement difficile de localiser les serveurs pirates sur le Web. Et, même quand on les débusque, ils n'ont souvent aucune identité juridique. Ne faudrait-il pas tenter un procès au MP3 plutôt qu'au Rio, puisque cette norme seule permet de transformer un PC en juke-box?

Grâce aux lecteurs-enregistreurs de CD-Rom, les ordinateurs peuvent aussi graver des disques compacts à partir de fichiers piochés sur Internet. Risque-t-on de se retrouver avec un marché parallèle incontrôlable? C'est, en tout cas, ce que redoutent les éditeurs de disques.

« Nous en avons eu récemment un exemple avec un *single* du chanteur Doc Gynéco », commente Laurence Muller, du service ju-

D'Internet à Rio

Pour écouter de la musique avec le baladeur Rio, il faut commencer par télécharger, sur un ordinateur PC, des titres choisis dans un serveur Internet spécialisé. Les données, stockées sur le disque dur de l'ordinateur, sont ensuite transférées par le biais d'un cordon sur le Rio, dont la mémoire peut contenir une heure de musique (plus s'il est doté d'une carte mémoire auxiliaire).



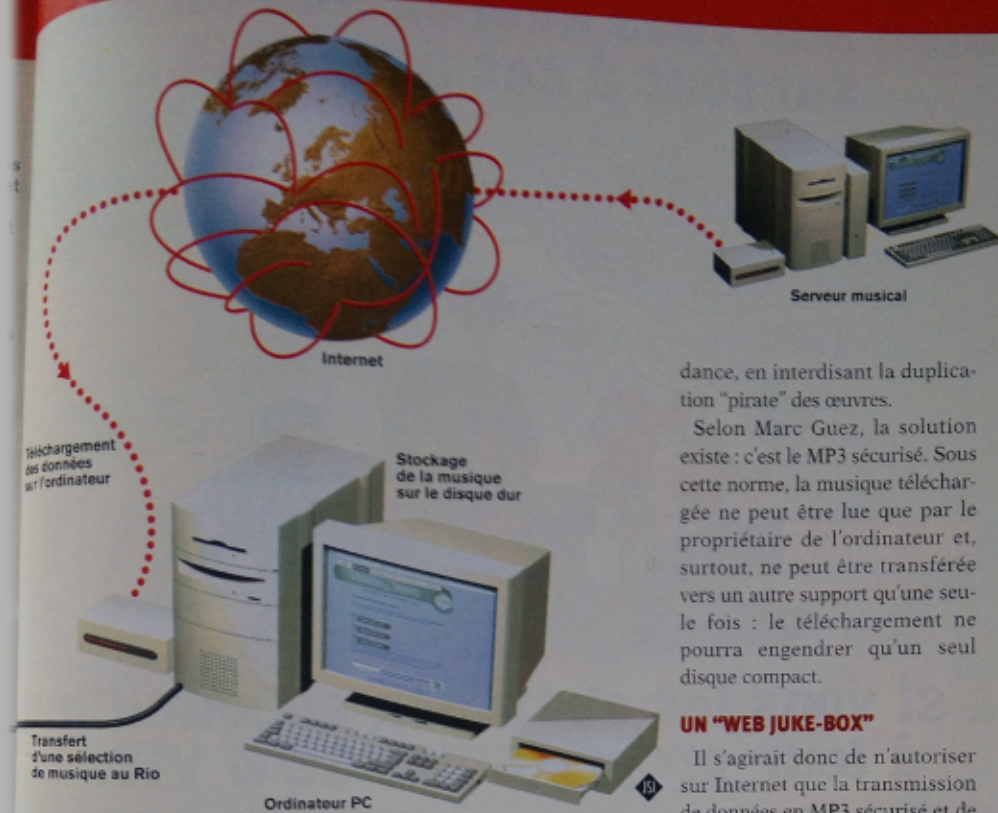
ridique de Virgin. « Il était disponible en MP3 sur le Net trois jours après sa sortie commerciale. Bien que nous ne constations pas encore d'effet significatif sur les ventes, cela nous préoccupe. Comme ce genre de titres est surtout écouté par de jeunes citadins équipés en informatique, nous craignons une influence négative à très court terme. »

S'il est malaisé de quantifier précisément l'impact du MP3 sur les ventes de disques, on estime déjà la perte à plusieurs milliers d'exemplaires. Mais ce phénomène était décelable avant même l'arrivée du Rio, et le MP3 avait déjà mauvaise presse en raison de sa réputation de "contrefaçon institutionnalisée". Il engendre un piratage diffus, très difficile à maîtriser.

Pourtant, comme l'indique Marina de Wareghien, secrétaire générale du service juridique de Sony Music, « il serait dommage de se priver du remarquable outil que constitue Internet ».

La bête noire des éditeurs

Plus de 80 000 enregistrements musicaux sont disponibles sur le Web. Des "outils" tels que MP3-Wolf sont spécialisés dans leur recherche. Selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique, d'ici à 2002, Internet fera baisser de 15 % les ventes de disques - soit une perte de 2 milliards de dollars,



dance, en interdisant la duplication "pirate" des œuvres.

Selon Marc Guez, la solution existe : c'est le MP3 sécurisé. Sous cette norme, la musique téléchargée ne peut être lue que par le propriétaire de l'ordinateur et, surtout, ne peut être transférée vers un autre support qu'une seule fois : le téléchargement ne pourra engendrer qu'un seul disque compact.

UN "WEB JUKE-BOX"

Il s'agirait donc de n'autoriser sur Internet que la transmission de données en MP3 sécurisé et de "bloquer" les données non protégées. Sous de telles conditions, il serait possible de généraliser les serveurs musicaux payants. Sony a récemment tenté cette expérience aux Etats-Unis sous la forme d'un "Web juke-box".

Ce dernier ne risque-t-il pas de tuer malgré tout le disque compact? Non, estiment les éditeurs, car la mémoire d'un ordinateur ne peut se substituer au dialogue avec le disque, à la recherche de l'œuvre convoitée dans les rayonnages ou à la lecture de la jaquette.

En revanche, une flambée du nombre de serveurs pirates pourrait compromettre l'existence des éditeurs de disques. Une explosion qui semble avoir commencé et que pourrait favoriser le Rio. Pourrait-on juguler ce phénomène, sur un réseau qui est, par essence, conçu pour défier les interdits? La question reste posée...

En matière d'édition phonographique, le coût de fabrication est extrêmement faible. En revanche, l'enregistrement, le mixage et l'ensemble des opérations nécessaires à l'obtention du "master" (le "disque matrice" à partir duquel se fait le tirage) mettent en jeu des sommes de l'ordre du million de francs. Il faut y ajouter les droits d'auteur reversés aux artistes, la promotion, le marketing, etc.

Ces investissements ne sont amortis que par la vente des titres, qu'elle s'effectue par achat d'un support physique ou par téléchargement. Dans ce dernier cas, hormis les frais de pressage, tous les autres coûts subsistent. « Si le téléchargement d'un album est proposé à un prix comparable à celui d'un disque et que nous pouvons rentabiliser les sommes engagées, nous sommes tout à fait favo-

rables à ce procédé », précise donc Marina de Wareghien.

Somme toute, les éditeurs de disques veulent bien utiliser Internet, mais exclusivement pour vendre des titres par correspon-

100 % électronique

Une puce 1 assure la liaison entre le Rio et l'ordinateur. Les données sonores compressées sont ensuite stockées dans une mémoire flash 2 puis décompressées par un décodeur 3. Un convertisseur 4 transforme ces informations numériques en un signal sonore analogique, restitué par les écouteurs de l'appareil 5.

